

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module **Modèles et méthodes d'intervention** **2024-2025****Code**
T.TS.SO359.F3.F.24**Type de formation ***
☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS**Niveau**

- ☒
- module de base
-
- ☐
- module d'approfondissement
-
- ☐
- module avancé
-
- ☐
- module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒
- module principal
-
- ☐
- module lié au module principal
-
- ☐
- module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐
- module sur 1 semestre
-
- ☐
- module sur 2 semestres
-
- ☐
- semestre de printemps
-
- ☒
- semestre d'automne
-
- ☐
- Autres

2 Organisation**Crédits ECTS ***
6 ECTS**Langues(s)**
☒ français

Volées :

PT 2024, EE 2024, TP 2024

Semaines 38 à 51

Lundi

3 Prérequis

- ☐
- avoir validé le(s) module(s)
-
- ☐
- avoir suivi le(s) module(s)
-
- ☒
- Pas de prérequis
-
- ☐
- Autres

Autres prérequis**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :**4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.
- Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.
- Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.
- Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
- Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
- Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***Contenu :

Ce module va permettre aux étudiant·e·s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant·e·s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traités et discutés avec les étudiant·e·s lors des ateliers :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Élaboration de l'information à partir des observations et tentative d'objectiver son point de vue, travail avec des grilles d'observation et construction d'une grille en lien avec le terrain

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

L'évaluation sera organisée en deux parties. La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. La deuxième se déroulera sous forme d'examen écrit individuel (questionnaire à choix multiple sur Moodle) le **lundi 27 janvier 2025 (semaine 5)** et de travaux de groupes. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

Prérequis :

Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces prérequis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **mardi 10 juin 2025 (semaine 24)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Basterrechea Léa
Bertho Béatrice
Brossy Joëlle
Garcia Stéphanie
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Guillaume-Gentil Pierre
Mancarella Cosimo
Mc Cormick Marie
Mellina Joël
Mercolli Mauro
Nadot Michaël
Nicolussi Anaïs
Rakoczy Agnès
Sans enseignant
Sommer Noémie
Tironi Yuri
Tremblay Benjamin
Veyre Aline
Zbinden Véronique

Responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

9 juillet 2024
Modifié le 26 septembre 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle